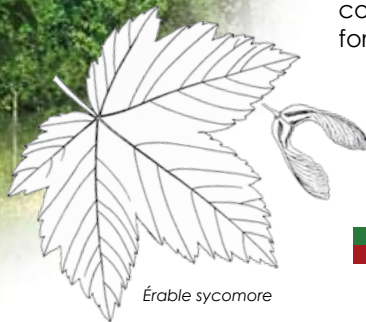


LES GRANDS ÉRABLES



Érable sycomore

Érable sycomore
Érable plane

Essences de demi-ombre dans leur jeune âge, elles préfèrent les climats frais avec une humidité atmosphérique élevée. Les grands érables supportent bien les grands froids mais sont sensibles aux gelées printanières. Le caractère sub-montagnard de l'Érable plane amène de nombreuses réserves quant à son utilisation en région Poitou-Charentes.

Les érables exigent des sols aérés, assez frais, à pH proche de la neutralité. Ils craignent les sols acides.

L'Érable sycomore peut valoriser les terrains les plus frais, mais attention, son comportement pionnier l'amène à coloniser des sols ne lui convenant pas forcément.



En enrichissement, les érables doivent être systématiquement protégés

A l'image des autres feuillus précieux, les grands érables sont sensibles aux dégâts de cervidés : frottis, écorçages, abrouissements.

Certains symptômes de dépérissements (chute prématurée des feuilles, ...) sont constatés lorsqu'ils ont été implantés sur des stations inadaptées.

La croissance des érables est assez rapide en bonne station, bien que l'on manque de recul pour annoncer des chiffres en Poitou-Charentes. Leur âge d'exploitabilité se situe autour de 60 à 80 ans.

Ces essences présentent un bois clair, dur et homogène utilisable en tranchage, ébénisterie, lutherie, tournerie. Il est aussi un excellent combustible.

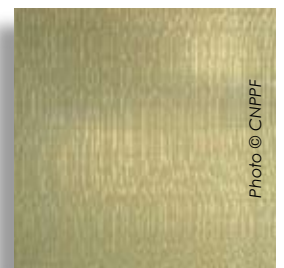


Photo © CNPFF

Les feuilles de tranchage d'érable ondulé sont très recherchées en marqueterie

On appelle grands érables, l'Érable sycomore et l'Érable plane par opposition à l'Érable champêtre et à l'Érable de Montpellier, petits érables que l'on rencontre fréquemment sur les terrains calcaires.

Les grands érables peuvent atteindre 20 à 30 mètres de hauteur. Leurs rameaux sont opposés, leurs bourgeons ovoïdes et verts.

A l'âge adulte, l'écorce de l'Érable sycomore est brun-rouge à large plaques écailleuses. La feuille présente cinq lobes ovoïdes. Les fruits (doubles samares) forment un angle fermé.

Adulte, l'écorce de l'Érable plane est fissurée verticalement. La feuille est constituée de cinq lobes aigus. Les fruits forment un angle ouvert.

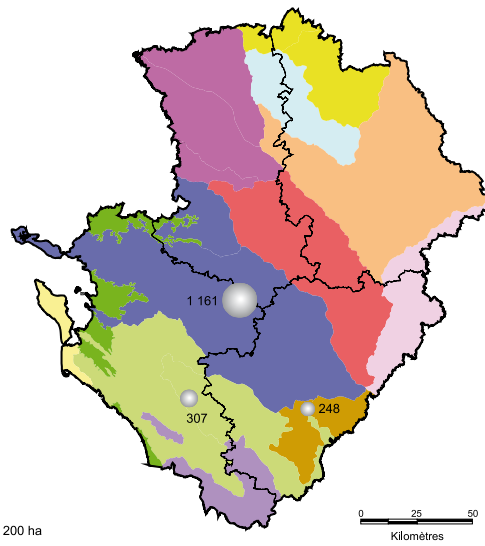
Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

En couleur : les stations favorables

LES GRANDS ÉRABLES EN POITOU-CHARENTES



- BRANDES
- CHAMPAGNE CHARENTAISE ET SAINTONGE
- CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
- DOUBLE
- GÂTINE
- DUNES
- GROIES
- MARAIS LITTORAUX
- PÉRIGORD MONTMORÉLIEN
- PLAINES DE THOUARS ET DE MONCONTOUR
- SAUMUROIS ET LOUDUNAIS
- TERRES ROUGES



- 1 200 ha
- 600 ha
- 250 ha

Les érables plane et sycomore sont deux essences peu présentes en Poitou-Charentes.

L'Érable sycomore pourrait néanmoins valoriser les terrains les plus frais et ainsi élargir la palette des essences utilisables en boisement.

Les régions naturelles les plus favorables à l'Érable sycomore sont la Châtaigneraie limousine, la Gâtine, les Terres rouges et accessoirement le Saumurois, le Loudunais, la Saintonge, le Montmorélien sur stations à sols profonds.

OBJECTIFS SYLVICOLES



Objectifs	Age d'exploitabilité	Densité finale par ha	Circonférence d'exploitabilité
<p>FUTAIE SUR TAILLIS À OBJECTIF BOIS D'OEUVRE</p> <p>Itinéraire à privilégier dans le cas où le peuplement de départ est un taillis simple sur sols frais et profond (enrichissement de taillis).</p>	60/80 ans	60/70 tiges	150/200 cm
<p>FUTAIE RÉGULIÈRE À OBJECTIF BOIS D'OEUVRE</p> <p>Itinéraire notamment conseillé pour le boisement de friches et déprises agricoles sur stations à sols aérés, présentant une bonne réserve en eau et un pH proche de la neutralité.</p>	60/80 ans	70/80 tiges	150/180 cm



Pour fournir du bois d'oeuvre, les plantations d'Érable sycomore sur terres agricoles doivent être régulièrement taillées et élaguées



RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES À LA PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE DANS UN MÉLANGE TAILLIS FUTAIE



Situations	Enrichissement des taillis après coupe rase	
Opérations		
Installation	<ul style="list-style-type: none"> • Dessouchage ou dévitalisation des souches par bandes ; • labour et émiettage des bandes dessouchées ou travail localisé en potets ; • plantation de 300 à 400 érables par ha cadastral (provenance APS 101 nord et éventuellement APS 200 nord-est pour l'Érable sycomore ; APL 901 nord pour l'Érable plane) ; • protection individuelle contre le gibier sur l'ensemble des plants introduits. 	 <p>Protection de type filet anti-chevreuil</p>
Entretiens	Passage annuel consistant à contrôler la végétation herbacée et la concurrence des rejets du taillis.	
Taillis de formation	En fin de printemps, éliminer les fourches de 1 ou 2 ans et les grosses branches latérales. Cette opération est à effectuer sur tous les arbres dès la 2 ^{ème} année et jusqu'à une hauteur de peuplement de 8 à 9 m.	
1^{ère} éclaircie	<p>Lorsque la hauteur du peuplement atteint 12 à 15 m, sélectionner 60 à 120 tiges à l'hectare et compléter par un recrutement au sein du taillis.</p> <p>Ouvrir un cloisonnement d'exploitation, et éclaircir au profit des brins désignés : intensité 50 % au sein des érables et du peuplement d'accompagnement.</p>	
Élagage		<p>Entre la mi-juin et la mi-août de chaque année, élaguer progressivement 150 à 200 tiges par ha jusqu'à 4 m puis 60 à 120 arbres par ha jusqu'à 6 m.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le diamètre maximum des arbres élagués doit être inférieur à 15 cm ; • le diamètre des branches élaguées doit être inférieur à 2,5 cm ; • la hauteur élaguée doit toujours être inférieure à 50 % de la hauteur totale de l'arbre.
Éclaircies suivantes	<p>Ces éclaircies s'effectuent au profit des 60 à 120 tiges désignées et élaguées : rotation de 5 et 10 ans et intensité comprise entre 25 à 35 % du volume du peuplement (toutes essences confondues).</p>	

L'élagage doit être progressif

NOS CONSEILS



- Veiller, lors des entretiens, à maintenir un cloisonnement cultural (couloirs de circulation) à proximité des lignes plantées ;
- ne pas hésiter à sélectionner des beaux brins issus du taillis pour remplacer des érables mal-venants ; veiller à ne pas retenir plus de 60 à 120 tiges par ha, toutes essences confondues ;
- maintenir lors des différentes coupes, des brins protecteurs autour des érables sélectionnés ; ces brins qui protègent l'arbre d'avenir des coups de soleil ne doivent pas concurrencer directement le houppier.

RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES À LA PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE EN FUTAIE RÉGULIÈRE

Situations / Opérations	Transformation des taillis		
	Landes, friches et terres agricoles	Taillis peu dense	Taillis dense
Travaux de reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Débroussaillage ou destruction chimique préventive de l'herbe ; • sous-solage obligatoire des lignes de plantation ; • discage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe rase soignée ou arasement des souches ; • dévitalisation des souches ; • sous-solage obligatoire des lignes de plantation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dessouchage en plein puis idem friches et landes.
Densité et plants	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation de 1 100 plants/ha ; plants en motte de 1+0G. Godet à grand volume (plus de 400 cm³) ; • provenances : Érable sycomore : APS 101 nord ou APS 200 nord-est ; Érable plane : APL 901 nord ; • pose de filets de protection individuelle en présence de lapins ou de lièvres. 		
Entretiens	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction impérative de l'herbe pendant quatre ans minimum par voie mécanique. 		
1^{ère} éclaircie	Laisant 800 à 850 tiges/ha avec désignation des arbres de place (environ 100 à 150/ha) quand le peuplement atteint 12 m à 15 m de haut (15 - 20 ans).		
Éclaircies suivantes	Rotation : aux alentours de 10 ans. Intensité enlevant 20 à 25 % du nombre de tiges à chaque passage au profit des arbres de place.		
Élagage	Recommandé au moins sur les arbres de place, cet élagage s'effectue en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} intervention sur 3 m quand les arbres atteignent 8 à 10 m de haut sur un minimum de 400 t/ha ; • puis sur 5,5 m juste après la 1^{ère} éclaircie sur les arbres de place (déjà élagués). 		

NOS CONSEILS



- Détruire manuellement ou mécaniquement les graminées dès leur apparition ou avoir recours à des paillages biodégradables pour éviter leur installation ;
- utiliser les facultés de régénération naturelle de cette essence pour renouveler les peuplements.

IDENTIFICATION DES ÉRABLES DE POITOU-CHARENTES

